

trop bien cette affaire des wagons. Je lirai la déclaration du ministre pour me renseigner sur cette question. J'ai reçu, ce matin, de nombreuses lettres provenant d'endroits de ma circonscription car les gens s'inquiètent encore de ces céréales humides et de la pénurie de wagons.

M. Wright: Je ne puis appuyer le ministre lorsqu'il affirme que la répartition des wagons relève uniquement de la Commission du blé.

L'hon. M. Chevrier: Je n'ai rien dit de tel. Veuillez ne pas déformer à ce point le sens de mes paroles. La Commission canadienne du blé n'a rien à voir à la répartition des wagons; elle dirige le transport du blé et non la répartition des wagons.

M. Wright: C'est ce que je voulais dire. Peu importe qui est responsable, et je crois que le ministère des Transports est chargé d'affecter les wagons aux diverses denrées, on devrait affecter plus de wagons au transport de ce blé vers Churchill. Si le ministre veut bien fournir les wagons, la Commission du blé verra certes à ce qu'ils soient employés le plus utilement possible, pour transporter ces céréales soit vers Churchill soit vers un autre endroit. La Commission du blé décidera selon le contingent de wagons qu'on voudra bien lui accorder. Voilà ce que je veux dire, et ce que pensait aussi, je crois, le député de Souris.

L'hon. M. Chevrier: Le député n'affirme toujours pas que le ministère des Transports a le droit de régler le va-et-vient des wagons! Ce n'est pas si simple que cela. Les propriétaires doivent certainement avoir leur mot à dire à cet égard, de même que les expéditeurs! Durant la guerre, le gouvernement avait nommé un régisseur du transport, qui avait quelque autorité à cet égard. Le poste n'existe plus. Comme je l'ai dit l'autre soir, tant qu'il n'y aura pas aux États-Unis de régisseur du transport, il sera difficile de régler le va-et-vient des wagons d'un pays à l'autre.

Comme j'ai dit, c'est qu'il existe un comité formé de représentants des chemins de fer, des lignes de navigation et de la commission du blé et des autres expéditeurs. Ce comité tente présentement de régler le problème de la rareté des wagons. C'est le travail de ce comité qui m'a permis de consigner au hansard hier soir un rapport sur la situation, qui s'est d'ailleurs grandement améliorée depuis quelques semaines. Sans le comité, le président de la Commission du blé n'aurait certes pas pu annoncer le 9 avril que mille wagons étaient employés au transport du blé dans l'Ouest.

M. Wright: Mille wagons par jour?

L'hon. M. Chevrier: Oui, par jour. Le lendemain, il annonçait que 800 wagons étaient disponibles. Il déclarait aussi que si les chemins de fer continuaient en ce sens, la situation se redresserait rapidement.

M. Knight: Je veux revenir pour un instant à cette question de la capacité de séchage. N'est-il pas vrai qu'on ne l'a jamais utilisée? Autant que je sache, on n'a utilisé l'équipement que pour le mettre à l'essai. J'ai déjà demandé au ministre du Commerce pourquoi on n'avait emmagasiné à Saskatoon que 1,600 boisseaux de blé puisqu'on disposait d'assez de place pour en entreposer cinq millions et demi de boisseaux. Je lui ai demandé pourquoi on n'utilisait pas davantage l'entrepôt. Il m'a dit qu'il valait la peine de conserver cet espace comme une sorte d'assurance pour le moment où on en aurait besoin. Il aurait pu en dire autant de l'équipement de séchage, que c'était une sorte d'assurance pour le moment où on en aurait besoin.

Comme je le disais hier soir, il est temps qu'on s'en serve. Il est temps de toucher les primes de cette police d'assurance. Je ne vois pas pourquoi on n'a pas transporté ces céréales à Churchill. L'équipement qu'on y possède permet de sécher d'énormes quantités de blé. Ce sont les meilleurs séchoirs qu'on ait au Canada. Hier soir, on nous a appris qu'on pouvait y sécher, en vingt-quatre heures, la quantité presque incroyable de 15,000 à 20,000 boisseaux de blé, suivant la proportion d'eau qui s'y trouve. Les critiques qu'on a exprimées semblent donc dans une certaine mesure motivées.

Quand nous savons que, pour une année, il y aura excédent de blé et qu'il faut l'entreposer quelque part, je ne vois pas pourquoi,—à moins que ce soit à cause de la pénurie de wagons à marchandises, comme l'a laissé entendre le député de Melfort,—ce blé n'aurait pas pu être transporté à Churchill pour y être séché à ce taux plutôt fantastique et entreposé dans des compartiments, plutôt que de le laisser humide dans les greniers ou sur les fermes du nord de la Saskatchewan.

Quand la saison de la navigation sera ouverte, l'an prochain, j'espère qu'il y aura deux millions de boisseaux de blé en entrepôt à Churchill prêts à être expédiés. Je crois que le moment est venu de l'entreposer à cet endroit. Cela pourrait fort bien se faire en expédiant le blé humide à ce port pour l'y faire sécher dans les hangars et l'entreposer ensuite dans des compartiments. Il serait alors en lieu sûr jusqu'au jour où l'on pourra le charger à bord des navires.

M. Ross (Souris): J'appuie ce que vient de dire le député de Saskatoon. Comme je l'ai dit, hier soir, j'ai eu l'avantage de visiter le